



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T15371
Adresse du site	43-45, rue de Rome	Hauteur	R+7 (29.07m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + léger réazimutage		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/03/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/04/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	29/06/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 130°, 220° (au lieu de 230°) et 330°.		
Distance des ouvrants	6m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6 à 9°
Estimation	130° < 3V/m - 220° < 5V/m - 330° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

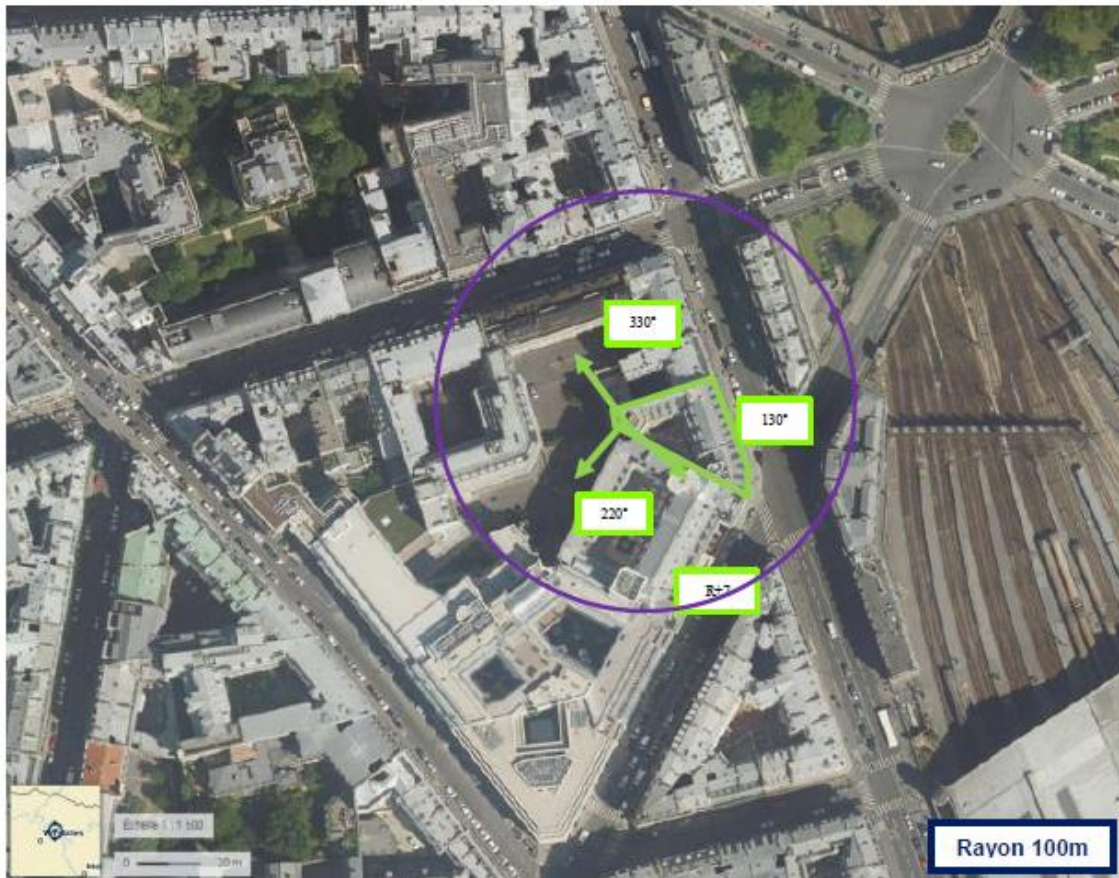
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes existantes afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire et à réazimuter l'une d'entre elles (230° à 220°)
Zone technique	les modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair seront installés à proximité des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	33.52m

Date :

Conformité du dossier

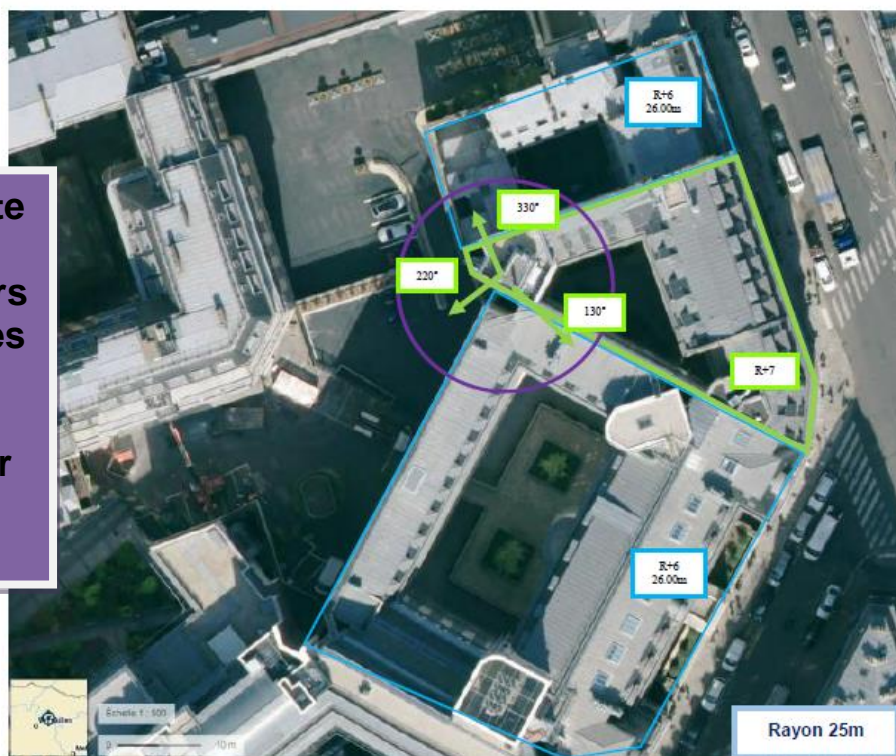
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER À PROXIMITÉ

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

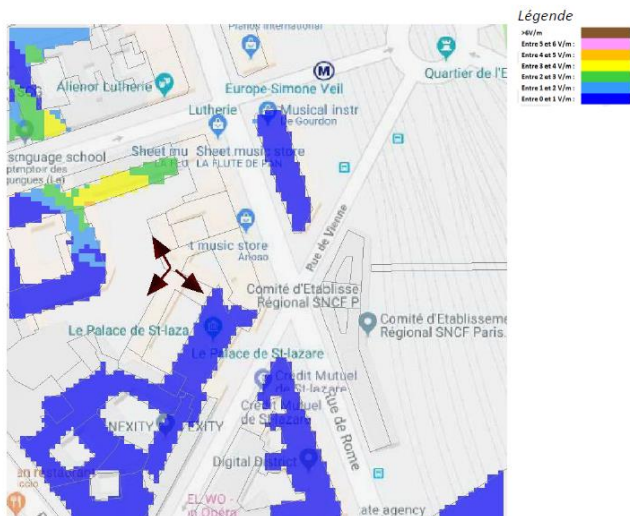




Simulation et conformité au seuil de la Charte

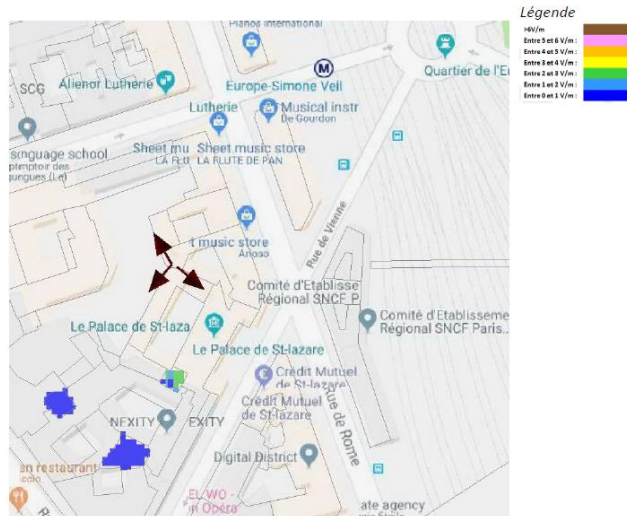
a. Azimut 330°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



b. Azimut 130°

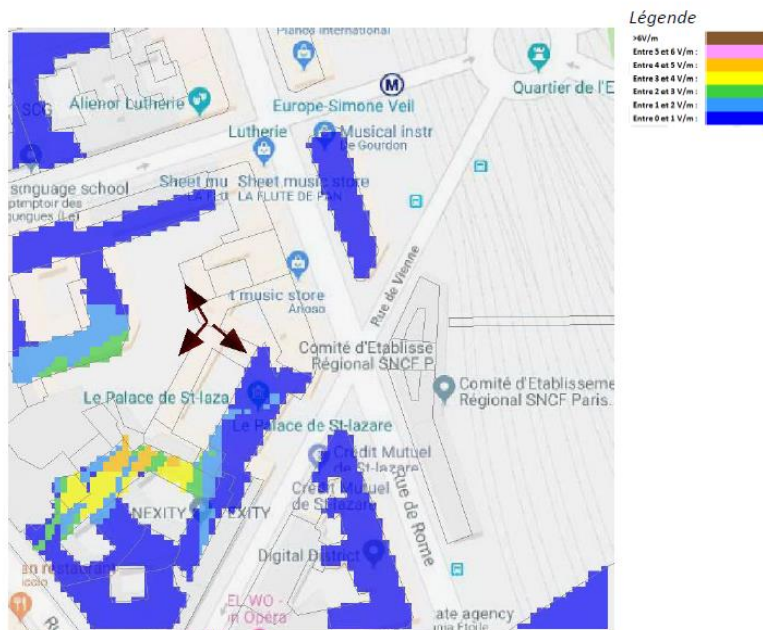
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 330°	Azimut 130°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	31,5 m	25,5 m



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

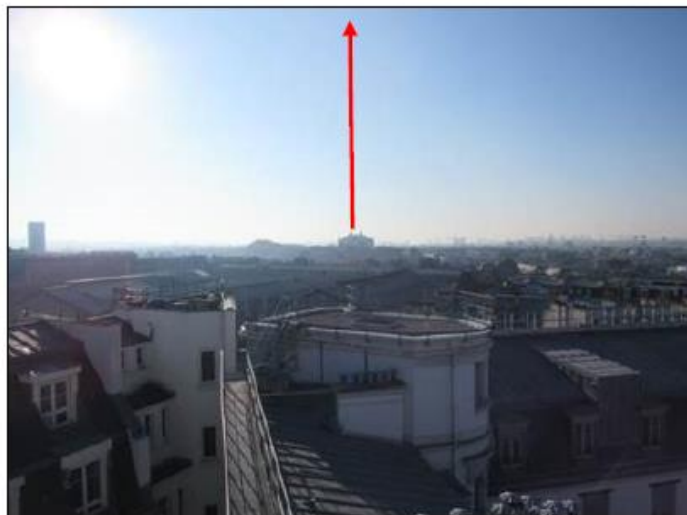


Vue des Azimuts

Azimut 330° :



Azimut 130° :



Azimut 220° :



T15371

PAR